AMICALE DES PECHEURS DE WAMBRECHIES

REGLEMENT DE LA PECHE DE NUIT

A compter de 2024, la caution est obligatoire pour pouvoir participer aux pêches de nuit. Elle est à régler au responsable des pêches de nuit et sera restituée aux seuls membres présents à l'***Assemblée Générale***.

Le règlement est remis à chaque pêcheur qui participe à la pêche de nuit afin de le respecter.

1. Début de la pêche de nuit une demi-heure après l'horaire de fermeture de l'étang.
2. La pêche est autorisée à 2 lancers, sauf dans le GRAND ROND. Dans le GRAND ROND, canne de 7 mètres minimum, sinon exclusion directe. Si le nombre de pêcheurs présents est trop important, la pêche sera limitée à l'utilisation d'1 canne et 1 lancer par pêcheur. Les détecteurs seront réglés à un niveau sonore dans la limite du raisonnable.
3. Afin qu'il n'y ait pas de litige, le pêcheur au lancer devra impérativement lancer à + de 5 mètres d'un pêcheur à la canne. En cas de litige, la priorité sera donnée au pécheur à la canne à coup.
4. Les cannes devront être hors de l'eau entre la fermeture de l'étang et le démarrage de la pêche de nuit.
5. Obligation d'avoir sa carte de pêche, un contrôle sera effectué avant la pêche.
6. L'alcool est interdit pendant la pêche de nuit.
7. Le barbecue est interdit autour de l'étang. Les déchets, mégots, etc. seront débarrassés au départ du pécheur. Les feux de « camps » sont interdits.
8. Aux heures de fermeture du parc, seuls les pêcheurs seront autorisés aux abords de l'étang. Les accompagnants devront quitter les lieux
9. Toute prise de poisson sera remise à l'eau immédiatement. Le tapis de réception est OBLIGATOIRE.
10. Si un participant ne respecte pas le règlement, il sera immédiatement exclu et ne pourra plus participer aux autres pêches de nuit. Le règlement de l'étang de pêche est applicable en plus du présent règlement.

Les personnes habilitées à faire respecter le présent règlement sont **:**

- les membres du bureau,

- les gardes-pêche de l’Amicale.

Les membres du bureau et moi-même souhaitons qu’entre participant, vous vous respectiez : la manière de lancer, l’espace entre pêcheurs…

Faites preuve de maturité et passons ensemble une bonne pêche de nuit.

Le Président

J. M. BARBARY